



# ECOLE 24

Supplément n°3 au BULLETIN n°1 – 1er trimestre 2013 – avril – SNUipp-FSU 24

SNUIPP-FSU

## Spécial Congrès Départemental



Déposé le 5 avril 2013

## Périgueux 23 et 24 avril 2013

### Edito

Les 23 et 24 avril, nous nous réunirons à Périgueux pour préparer le congrès national du 10 au 14 juin 2013 à Saint Malo. Nous y ferons aussi le point sur notre activité départementale afin de tracer des perspectives pour l'avenir. Ce congrès départemental sera aussi l'occasion de renouveler notre conseil syndical, l'instance délibérative départementale.

Les défis sont nombreux au regard des conséquences des politiques menées ces dernières années et des réformes en cours et à venir. Cela implique de renforcer et d'adapter en permanence notre outil syndical pour être d'avantage en mesure de construire les nécessaires rapports de force et réfléchir à l'école que nous voulons pour demain.

Ces deux journées de congrès nous donneront l'occasion de nous retrouver pour en débattre en toute liberté. Pour cela, chacun a reçu ou va recevoir un « Fenêtre sur Cours gris » contenant les textes soumis au congrès. Une autre publication nationale arrivera fin mai, contenant l'ensemble des contributions individuelles et/ou collectives qui alimenteront notre réflexion. Au plan départemental, nous avons la même démarche. Dans ce bulletin, vous trouverez deux appels : l'un à contributions écrites, l'autre à candidatures pour le Conseil Syndical désigné par notre congrès pour les trois années à venir.

A très bientôt.

Vanda Bonnamy et Vincent Perducat  
Co-secrétaires départementaux

### SOMMAIRE

Edito	p.1
Ordre du jours congrès	p.2
Appels contributions,	p.3
Inscriptions	p.4



F.S.U.

BULLETIN DE LA SECTION DÉPARTEMENTALE DU SNUIPP DORDOGNE

# Projet d'ordre du jour

## MARDI 23 AVRIL 2013



9h00 / 9h30

9h30 / 10h00

10h00 / 10h30

10h30 / 12h00

12h00 / 14h00

14h00 / 17h00

Accueil des congressistes

Introduction et adoption de l'ordre du jour

Présentation des commissions

Rapport d'activité - rapport financier

Commissions

Repas

Commissions

9h00 / 9h30

9h30 / 10h30

10h30 / 12h00

12h00 / 14h00

14h00 / 16h30

16h30 / 17h00

Accueil des congressistes

Fin des travaux en commissions

Rapport des commissions - débats et votes

Accueil des invités et repas

Suite et fin du rapport des commissions, débats et votes

Élection du Conseil Syndical et désignation des délégués au congrès national

## MERCREDI 24 AVRIL 2013



Les débats et la réflexion s'organiseront autour des 3 thèmes majeurs du congrès national auxquels nous avons ajouté une partie départementale concernant la vie de la section. Chaque syndiqué a reçu ou va recevoir un Fenêtre sur cours « gris » contenant les textes des thèmes abordés. Le Conseil Syndical du 4 avril a fixé ces thèmes correspondant aux commissions qui travailleront pendant ce congrès.

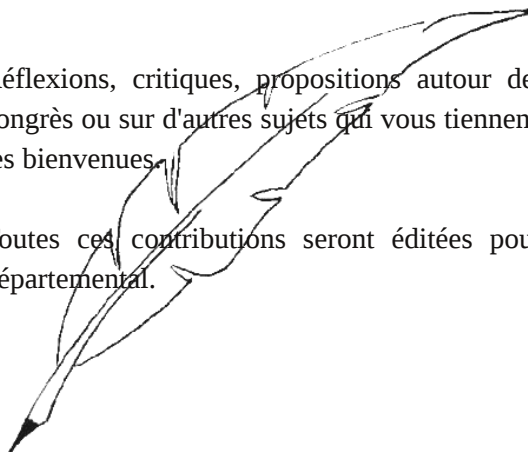
<p><b>Thème 1</b> <b>Quels leviers pour transformer l'école ?</b></p>	<p>Quels leviers pour transformer l'école - De nouvelles conditions d'exercice du métier - Formation initiale et continue - Une école de la réussite de tous qui répond aux besoins éducatifs des élèves - Relations entre l'école et ses partenaires - Agir sur tous les territoires - Direction - De nouveaux métiers</p>
<p><b>Thème 2</b> <b>L'école et les personnels</b></p>	<p>Quels nouveaux droits et nouveaux acquis pour les enseignants et les autres personnels de l'école - Revalorisation des enseignants - Amélioration des conditions d'exercice du métier - Évaluation des enseignants - Gestion respectueuse des personnels - Retraites - Précarité</p>
<p><b>Thème 3</b> <b>Quel syndicalisme ?</b></p>	<p>Quel syndicalisme pour conquérir de nouveaux droits dans l'école, dans la société - Développer un syndicalisme majoritaire - Intervenir dans le mouvement social en France, en Europe et dans le monde</p>
<p><b>Commission 4</b> <b>Vie de la section départementale</b></p>	<p>Animation de la section départementale - Vie des secteurs - Renouvellement des militants - Formation syndicale - Syndicalisation</p>

Les congressistes retiendront ces thèmes ou les modifieront. Les comptes rendus des travaux du congrès seront communiqués à tous les syndiqués.

# Appel à contributions



- Réflexions, critiques, propositions autour des thèmes du congrès ou sur d'autres sujets qui vous tiennent à coeur sont les bienvenues.
- Toutes ces contributions seront éditées pour le congrès départemental.



# Appel à candidature pour le Conseil Syndical

- Le Congrès Départemental statutaire est l'occasion du renouvellement des instances départementales (Conseil Syndical, Secrétariat).
- Le Conseil syndical est constitué sous la responsabilité du Congrès. Instance d'administration de la section, il a, seul, le pouvoir de décision et assume la direction de la Section. Il se réunit normalement deux fois par trimestre, des réunions extraordinaires pouvant être convoquées en fonction de l'actualité et des nécessités.
- Le Secrétariat, composé de membres du Conseil Syndical, est une instance exécutive de la gestion quotidienne de la Section départementale.



- Il est fait appel à candidature pour le Conseil Syndical (conseillers sortants souhaitant se représenter et nouveaux candidats à la participation de cette instance).
- **Tous les adhérents voulant faire acte de candidature et/ou souhaitant participer au congrès sont donc invités à retourner à la Section le bulletin se trouvant page 4.**

N'oubliez pas de faire la demande d'autorisation d'absence auprès de votre IEN (ou chef d'établissement) si vous travaillez ces jours-là ! (voir page 4)

# Comment participer ?

➔ Demander une autorisation d'absence à votre IEN ou chef d'établissement en utilisant le formulaire disponible sur le site de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale : <http://www.ac-bordeaux.fr/ia24/index.php?id=724>  
Préciser « Congrès départemental SNUipp »



➔ Signalez nous votre demande pour que nous puissions vous envoyer la convocation à joindre à la demande ou à envoyer ultérieurement.

➔ Toutes les informations sur notre site : <http://24.snuipp.fr>

***Nous vous rappelons que la participation au congrès départemental donne droit à autorisation d'absence et qu'il est ouvert à tous les syndiqués.***

## Inscription

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Je participerai aux travaux du Congrès Départemental :

- mardi 23 avril  repas de midi   
- mercredi 24 avril  repas de midi

Je fais acte de candidature pour le Conseil Syndical du SNUipp-FSU Dordogne

Je fais une (des) proposition(s) de thème(s) de travail en Commission :

.....  
.....  
.....  
.....

Signature :

A renvoyer pour le 18 avril à SNUipp-FSU 24 Bourse du travail 26 rue Bodin 24029 Périgueux Cedex  
ou par mail à [snu24@snuipp.fr](mailto:snu24@snuipp.fr)

SNUipp-FSU Dordogne - Bourse du Travail - 26, rue Bodin - 24029 PÉRIGUEUX Cedex  
Téléphone : 05 53 08 21 25 - Télécopie : 09 71 70 52 52 - courrier : [snu24@snuipp.fr](mailto:snu24@snuipp.fr) - site : <http://24.snuipp.fr>  
Permanences : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, le mercredi de 14h à 17h  
Répondeur téléphonique, fax et courrier électronique hors permanences.

ECOLE 24 ♦ SNUipp-FSU Bourse du Travail 26, r. Bodin 24029 Périgueux Cedex ♦ Directeur de publication : Alain Delmon  
Imprimerie Spéciale ECOLE 24 - Périgueux ♦ Trimestriel - le n°0,76 € ♦ CPPAP 0710S07419 ♦ ISSN 1241-9214

